

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

26/06/2017

Dossier complet le :

06/07/2017.

N° d'enregistrement :

2017-00 5266.

1. Intitulé du projet

REALISATION D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL "LES CAGNES"

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de CAPESTANG

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Maire - Pierre Polard

RCS / SIRET

2 1 3 4 0 0 5 2 6 0 0 0 1 7

Forme juridique

Administration publique générale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	La superficie totale du projet est de 6.3 ha, la surface plancher est de 17 695 m ² . La voirie (y compris bassin de rétention, espaces communs, piétonniers, chemins de liaison...) représente une surface totale d'environ 2.8 ha. Ce projet rentre donc dans le cadre d'une demande d'examen au cas par cas.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'une zone à vocation mixte (habitat, commerce, tertiaire, équipements publics) réalisée sous forme de Permis d'Aménager.

Située au Sud Est de la commune sur la Route Départementale n°11 "Avenue de Béziers".

L'urbanisation de cette zone de 6.30ha en zone péri-urbaine doit permettre la création d'une zone d'habitats d'environ 120 logements (individuels et collectifs) dont 65 logements groupés, la réalisation d'espaces communs (stationnements, espaces verts, zones de rétentions...), la création d'une gendarmerie comportant 20 logements ainsi qu'une zone dédiée au commerce et tertiaire.

le terrain est actuellement situé sur une zone agricole.

Cette zone fait partie des nouveaux secteurs définis dans le cadre de la 1ere modification du PLU de la commune en 2012.

Il s'agit de la zone 1AU - d.

1. Introduction
2. Methodology
3. Results
4. Discussion
5. Conclusion

Abstract
Keywords

The purpose of this study is to investigate the effects of...
The results of the study indicate that...
In conclusion, the findings suggest that...

References

Appendix
Table 1
Table 2
Table 3

4.2 Objectifs du projet

Le projet vient en réponse à la nécessité de produire du logement pour répondre à l'augmentation de population enregistrée sur la commune et plus globalement dans le département de l'Hérault.

La commune souhaite offrir une diversité d'habitat et une mixité sociale.

Il doit aussi permettre l'implantation d'équipements publics, comme la gendarmerie, et la création de commerces et activités tertiaires.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés en 1 tranche décomposée en 2 phases.

- 1 phase de viabilisation de la zone : création des voiries, des espaces publics, des cheminement doux, plantations, zones de rétention.
- 1 phase d'aménagement des lots et de réalisation des habitations.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- A terme ce projet sera un lieu de résidence pour environ 300 personnes.

- Les voies créées ont pour unique vocation de desservir la zone.

- Le trafic des véhicules / jour :

*pour l'ensemble du projet est évalué à 480 déplacements en moyenne en considérant 2 véhicules par logement et 2 aller retours par jour.

- Les voies, bassins de rétention et autres ouvrages techniques seront exploités par la commune après achèvement du lotissement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- La procédure d'aménagement retenue est le Permis d'Aménager.
- Le projet fera l'objet d'un dossier déclaratif Loi Sur l'Eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- SUPERFICIE GLOBALE DU PROJET	-6.30 HA
- SURFACE DE PLANCHER	-1.77 HA
- LONGUEUR TOTALE DES VOIES	-650ML
- UNITES DE STATIONNEMENT	ENV 50 PLACES DE STATIONNEMENT SUR VOIE PUBLIQUE.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route Départementale n°11.
Avenue de Beziers
Lieu dit "Les Cagnes"
34 310 CAPESTANG

SECTION H

PARCELLES : 3, 4, 8, 11 partie, 231,
233, 237, 364, 365, 367,

Coordonnées géographiques¹

Long. 03°05'41"62 Lat. 43°32'45"22

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en bordure de la Z.N.I.E.F.F. type 2 BASSE PLAINE DE L'AUDE ET ÉTANG DE CAPESTANG.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Route Départementale n°11, bordant le projet est classée en catégorie 4. La largeur maximale affectée par le bruit est de 30 mètres de part et d'autre de la chaussée.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 140 mètres de la zone tampon concernant le site classé du Château des Archevêques de Narbonne et à 250 mètres de la zone tampon concernant le site classé de l'Église Saint Étienne.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 550 mètres de la zone humide concernant l'Étang de Capestang et de Poilhes ainsi qu'à 1.5 km de la zone humide artificielle du Canal du Midi.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est en grande partie en dehors de la zone Rp du PPRI de la commune approuvé le 17 Avril 2013. Néanmoins son extrémité Sud destinée à mailler la voie du projet sur l'Avenue de Poilhes empiète sur la zone rouge Rp. Cependant aucun bâtiments ne sera implanté dans cette emprise.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 500 mètres de la Zone Natura 2000 (directive Oiseaux) de l'Étang de Capestang ZPS FR 9112016 "Etang de Capestang" Arrêté du 7 Mars 2006 . Une Étude d'incidence Natura 2000 à été réalisée en 2011 par le cabinet "Barbanson Environnement" dans le cadre d'un projet de ZAC au niveau de cette emprise.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Canal du Midi est un site classé par l'UNESCO qui passe à 500 mètres environ du projet. Néanmoins, il n'y a pas de co-visibilité directe car le projet est encaissé par rapport au Canal du Midi.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Afin de gérer l'approvisionnement en eau de la commune de Capestang, un schéma directeur a été établi en avril 2011. - En ce qui concerne Capestang, il prévoit une population de 4500 habitants en 2030. Il a également pris en compte l'aménagement du Secteur des Cagnes et de la zone commerciale située au Nord de l'opération pour l'horizon 2012-2015. L'étude n'a pas diagnostiqué de problèmes d'approvisionnement. Les simulations du schéma directeur avec les hypothèses de croissance à l'horizon 2030, ne présentent pas de déficiences de capacité.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Les eaux de pluies seront drainées vers les bassins de rétention du projet avant rejet dans le réseau pluvial sans modification du bassin versant. - Il n'y aura pas de modification des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Le projet peut générer des excédents de terres naturelles à évacuer.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon l'étude d'impact réalisée pour l'ensemble de la zone, les enjeux concernant la flore et les habitats sont très faibles, aucun habitat ni aucune espèce patrimoniale n'ayant été révélés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une évaluation sur la ZPS FR9112016 réalisée en 2010 (dans le cadre de l'ancien projet de ZAC sur ce site) démontre que la zone d'étude : - ne présente aucune incidence significative sur les objectifs de conservation de la ZPS FR9112016 "Étang de Capestang". - Le projet présente des incidences nulles à faibles sur les espèces ayant justifié la désignation de la ZPS pré-citée. Ainsi, le projet ne présente aucun effet notable dommageable sur l'état de conservation des habitats et des espèces du site "Étang de Capestang".

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Possible en phase de travaux
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	- Possible en phase de travaux

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Possible en phase de travaux
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage public
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation automobile est une source de pollution atmosphérique. Vu l'ampleur du projet, les émissions seront faibles. De plus le développement d'itinéraire cyclable et piétons (vers le centre du village et le Canal du Midi) constituent tout de même une alternative à l'utilisation automobile.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bilan annuel sur le système d'assainissement (système de collecte et système de traitement) réalisé en 2016 par SUEZ présente une capacité de la station de traitement des eaux usées de 6000 eq. hab. la station collecte actuellement 3075 habitants. En conclusion, le capacité nominale se situe en dessous des hypothèses d'aménagement pour le secteur.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Selon la notice d'incidence réalisée sur le secteur par le Cabinet CBE dans le cadre de l'ancien projet de ZAC incluant l'emprise d projet actuel:

"Au regard des incidences faibles à nulles estimées pour les espèces de la ZPS, aucune mesure d'atténuation des incidences n'est jugée nécessaire quant à ce projet.

Cependant, nous rappelons que l'étude d'impact de l'ancien projet de ZAC, avait proposé une mesure pour éviter les destructions de nichées d'espèces en respectant une interdiction de réaliser les travaux lourds (terrassements, défrichage) pendant la période de reproduction des espèces, à savoir entre le 1er Mars et le 31 Août. Cette mesure est importante à respecter même si aucun individu de la ZPS n'est présent, en nidification, sur la zone d'étude."

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le secteur des "Cagnes" a fait l'objet en 2010 d'une étude d'impact "Habitat, Faune et Flore" en octobre 2010 ainsi qu'une Notice d'incidence Natura 2000 Zone de protection spéciale "Étang de Capestang" FR9112016 dans le cadre de l'ancien projet de ZAC incluant le périmètre actuel. l'étude d'impact avait été validé par la DREAL.

Ces documents démontraient dans leurs conclusions de faibles enjeux concernant la flore et les habitats et de faibles incidences pour les espèces de la ZPS.

Dans la mesure où le nouveau projet, dont le périmètre a été revu à la baisse, reprend les principes d'aménagement d'origine, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>→ ETUDE D'IMPACT ANCIEN PROJET DE ZAC → ETUDE INCIDENCES NATURA 2000 LIEE A L'ANCIEN PROJET DE ZAC.</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à CAPESTANG

le, 08 JUIN 2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

